



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Mercredi 20 septembre 2017

## Soins de santé : Le front commun réitère l'urgence de se diriger vers une tout autre politique

Suite à l'avant-projet de loi proposé par la ministre de la Santé et des Affaires sociales, Maggie De Block, visant à réformer l'attribution des quotas INAMI entre les Communautés flamande et française, la Fédération des Etudiants Francophones, la Fédération des maisons médicales, Médecins du Monde, la fédération hospitalière Santhea, Solidaris ainsi que la FGTB et la CNE appellent à nouveau, ensemble, à reconsidérer la politique de l'offre médicale à la lumière des enjeux de santé publique.

En mars dernier, la Fédération des Etudiants Francophones, la Fédération des maisons médicales, Médecins du Monde, la fédération hospitalière Santhea, Solidaris ainsi que la FGTB et la CNE publiaient un **Position paper** appelant à une autre politique en matière de planification de l'offre médicale (ci-joint) en phase avec les objectifs de santé publics. Cet appel s'appuyait sur le constat que, dans ce domaine essentiel, l'Etat a jusqu'ici totalement failli à ses responsabilités qui est d'assurer à chaque citoyen l'accessibilité à des soins de qualité.

Ce constat est aujourd'hui confirmé par l'avis récent du Conseil d'Etat sur l'avant-projet de loi de la Ministre Maggie De Block réformant l'attribution des quotas INAMI entre les Communautés. Dans son avis, le Conseil d'Etat juge que ce système « peut aboutir à un **recul de l'offre médicale** dans telle ou telle communauté par rapport aux besoins de ses habitants » et par conséquent qu'il « porte atteinte au principe de proportionnalité qui doit encadrer toute restriction à un droit fondamental, à savoir en l'espèce, s'agissant de la population, le **droit à la protection de la santé**, et, s'agissant des candidats médecins spécialistes, le **droit à l'exercice de leur profession** »

Aujourd'hui, la remise en question de la planification de l'offre médicale en Belgique est fondamentale et plus qu'urgente, face à l'**absurde paradoxe belge qui frappe à nouveau** : celui de sélectionner et filtrer les futurs médecins en temps de pénurie avérée alors même que 41% des numéros INAMI ont été délivrés à des praticiens, formés à l'étranger, pour combler cette même pénurie !

La Fédération des Etudiants Francophones, la Fédération des maisons médicales, Médecins du Monde, la fédération hospitalière Santhea, Solidaris ainsi que la FGTB et la CNE appellent à **sortir d'une politique de planification de l'offre médicale basée sur des dogmes et dictée par des considérations corporatistes et communautaires**. Il s'agit là d'un enjeu de santé publique essentiel !

Et parce qu'aujourd'hui, la **problématique des soins de santé de demain est loin d'être de l'ordre du communautaire mais est effectivement liée à une question de choix**, nous réitérons, ensemble, les revendications déjà formulées en mars 2017 et demandons, d'urgence, à nos dirigeants de s'orienter vers une **tout autre politique de soins de santé**.

Christophe Cocu – Secrétaire général de la Fédération des maisons médicales  
Jean-Pascal Labille – Secrétaire général de Solidaris Mutualité

**Maxime Mori – Président de la FEF**  
**Michel Roland – Président Médecins du Monde**  
**Yves Smeets – Directeur général de Santhea**  
**Felipe Van Keirsbilck – Secrétaire général de la CNE**  
**Robert Vertenuel – Secrétaire général de la FGTB**

Contacts presse :

Christophe Cocu, *secrétaire général de la Fédération des maisons médicales* : christophe.cocu@fmm.be – 0477/38.16.69

Simon Vandamme, *attaché de presse Solidaris* : simon.vandamme@solidaris.be - 0479/66.03.23

Valentine Antoine, *attachée de presse FEF* : valentine.antoine@fef.be – 0492/27.87.59

Jonathan Hardenne, *attachée de presse Médecins du Monde* : jonathan.hardenne@medecinsdumonde.be – 0497/20.38.03

Yves Smeets, *directeur général Santhea ASBL* : yves.smeets@santhea.be – 02/210.42.70

Alice Mazy, *responsable communication CNE* : alice.mazy@acv-csc.be – 0470/20.12.92

Minerva Bayon, *attachée de presse FGTB* : minerva.bayon@fgtb.be – 0497/81.46.01